

Séance 1 : Lancement du projet et choix du sujet

Durée totale - 1h

Modalité - Présentiel – Collectif d'abord puis petits groupes de 5 à 6 personnes

Matériel nécessaire – Document « Sujets de réflexion » imprimé (autant d'exemplaires que de groupes possibles), ou bien feuilles de papier A4 et feutres ou stylos de couleur (rouge, jaune ou orange, vert)

Objectifs pédagogiques

- Définir le « collectif » au nom duquel on renonce
- Choisir le sujet de travail (ce à quoi on renonce)

Compétences visées

- Identifier les entités non soutenables
- Travailler en équipe
- Débattre autour d'un choix

Déroulé de la séance

1. Introduction du projet et constitution des groupes (20 minutes)

La Fresque du renoncement est un atelier pour imaginer en collectif à quelles activités mettre fin et comment, pour atténuer de manière significative nos impacts sur le système Terre. En décrivant une activité de différentes manières, les participants vont découvrir la complexité d'un processus de renoncement. A la fin, il s'agit de concevoir une stratégie pour renoncer à l'activité ou certains de ses aspects.

Les étudiantes et étudiants constituent des groupes de 5 à 6 personnes. Ils travailleront ensemble sur les 4 étapes.

Le processus se déroule en 4 étapes, guidées par des documents :

- 1. Le groupe choisit un sujet à traiter ou en propose un autre
- 2. Le groupe décrit l'activité sous différents angles (technique, économique, social)
- 3. Le groupe liste les collectifs qui dépendent le plus de l'activité et sont susceptibles d'être le plus affectés par le renoncement. Chaque membre du groupe (ou en binôme) choisit alors un collectif à représenter et prépare des revendications et propositions.

4. En confrontant les positions de chacun, le groupe conçoit une stratégie pour renoncer à l'activité ou certains de ses aspects.

2. **Définition du collectif** (10 minutes)

Comme on parle ici de renoncements collectifs, il faut donc **définir clairement le "collectif" au nom duquel on va renoncer**. En effet, ce choix va conditionner la marge d'action des participantes et participants. S'agit-il de l'état français ? un continent ? une région ? une collectivité ? une entreprise ?

3. Choix du sujet (20 minutes)

A l'aide des documents supports « Sujets de réflexion » (ou en reproduisant ceux-ci sur les feuilles A4, l'enseignant ou l'enseignante les projetant à l'écran pour donner le modèle), le groupe écrit les entités auxquelles les membres souhaitent renoncer et chacun argumente sa position, avant de noter à l'aide d'un point cette position dans la colonne correspondante. Puis le groupe choisit un sujet, qui sera la base de travail du projet.

Il est possible à cette étape de proposer un autre sujet que ceux proposés dans les documents supports.

4. Clôture et consignes pour la séance suivante (10 minutes)

Chaque groupe crée un document sur lequel sera listé :

- La composition du groupe
- Le collectif identifié pour le renoncement
- Le sujet identifié pour le renoncement

Ce document sera intégré au dossier de partage mis en place pour l'activité sur Moodle.